

DOSSIER DE PRESSE

À LA DÉCOUVERTE DE LA LOIRE À VÉLO

Le 21 juillet 2021

Loiret
votre Département



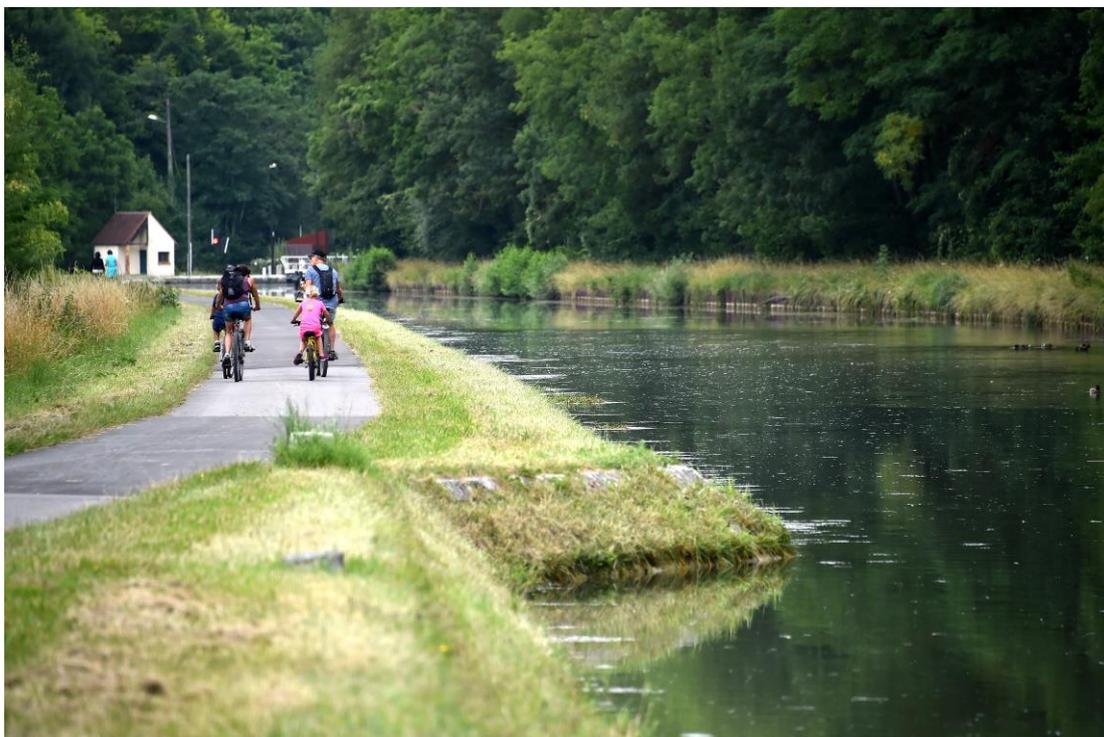
Contact presse

Cassandre Germain

cassandre.germain@loiret.fr - 02 38 25 43 93

Introduction

- I. Qu'est-ce que la Loire à vélo ?
- II. Les nouveaux aménagements réalisés par le Département
- III. Une offre touristique riche
- IV. Un itinéraire porté par *Le Loiret au fil de l'eau*



À bicyclette sur la Loire à vélo, atout patrimonial et touristique du Loiret

Le Département du Loiret dispose depuis début 2020 de près de 230 km de véloroutes, soit environ 160 km sur *La Loire à Vélo* et près de 75 km sur la *Scandibérique* le long des canaux du Loing et de Briare. Le long du canal d'Orléans, les visiteurs ont également le choix de parcourir à vélo les 70 km de berges, en train d'être transformées en véloroute par le Département. Ces itinéraires s'inscrivent dans le Loiret dans une nouvelle ambition touristique autour du projet « Loiret au fil de l'Eau », composé des canaux du Loing et de Briare, du canal d'Orléans et de la Loire à Vélo. En 2021, le Département a voté une enveloppe de 850 000 € d'investissement en faveur des véloroutes sur son territoire.



I. Qu'est-ce que la Loire à vélo ?



L'itinéraire de *La Loire à Vélo* s'intègre à l'EuroVelo 6 qui permet de relier la façade atlantique à la mer Noire, en longeant les fleuves (Loire, Rhin, Danube) sur 3 650 km. De Cuffy dans le Cher à Saint-Brévin-les-Pins en Loire-Atlantique, *La Loire à Vélo* représente 900 km aménagés au cœur d'un environnement naturel et culturel exceptionnel.

C'est dans le Loiret que la Loire est la plus longue. *La Loire à vélo* n'a pas d'équivalent en France : dans le seul Loiret, 160 km d'itinéraires cyclables sont aménagés le long du fleuve ou à proximité.

Les visiteurs peuvent emprunter ce circuit de Beaulieu-sur-Loire à Tavers (Est en Ouest) en descendant ou remontant la Loire.

Entre nature et patrimoine, *La Loire à Vélo* est un itinéraire qui met en avant les multiples richesses du territoire, notamment les petits villages ruraux alentours.

La Loire à vélo a été aménagée pour un coût de 8 M€ (avec une participation régionale de 60%) entre 2010 et 2011 et est intégralement opérationnelle depuis 2012. Entre 2016 et 2020, le Département a alloué plus de 3 M€ à l'amélioration des itinéraires, dont la passerelle de Sully-sur-Loire et Saint-Père-sur-Loire. Le Département consacre chaque année plus de 200 000 € à l'entretien de cet itinéraire.

Sept compteurs répartis sur l'itinéraire permettent de mesurer la fréquentation. Son succès est important puisque l'on enregistre en moyenne, en 2020, 31 113 passages par compteur. Les retombées économiques sont évaluées par la Région en 2017 à environ 34 000 euros du km par année, soit 4,5 millions d'euros par année pour les acteurs locaux.

II. Les nouveaux aménagements réalisés par le Département

Un nouvel itinéraire à Beaulieu-sur-Loire

Face à l'effondrement de l'accotement du chemin de Beaulieu-sur-Loire sur lequel se situe *La Loire à Vélo*, le Département du Loiret a entrepris, à l'été 2020, des travaux afin de modifier l'itinéraire et ainsi sécuriser le passage des usagers.

L'objectif des travaux était de transposer l'itinéraire de *La Loire à Vélo* sur le chemin de halage du canal latéral à la Loire entre les lieux-dits « Les Butteaux » et « L'Etang » (environ 6 km).

Ces travaux nécessitaient notamment la réalisation de la voirie (revêtement, sécurisation et jalonnement) et le renforcement de berges ponctuels.

En parallèle, le Département a procédé à la pose d'une nouvelle passerelle au-dessus du déversoir de Maimbray afin de permettre :

- aux usagers une traversée en toute sécurité : la passerelle initiale était très étroite et non adaptée au passage de cyclistes
- au déversoir de fonctionner normalement : il permet d'évacuer, si besoin, le trop-plein d'eau du canal vers le cours d'eau « La Venelle »

Le montant total des travaux s'est élevé à 850 000 €, dont 37,5% financés par la Région Centre-Val de Loire.

L'itinéraire de *La Loire à Vélo* est ainsi, depuis l'ouverture de la saison touristique 2021, entièrement opérationnel.

La passerelle de Sully-sur-Loire et Saint-Père-sur-Loire

Afin de sécuriser la traversée de Loire, le Département du Loiret a transformé entre avril 2019 et mai 2020, l'ancien viaduc ferroviaire, situé entre Sully-sur-Loire et Saint-Père-sur-Loire en une passerelle dédiée aux piétons et aux vélos.

L'ouvrage connaît une très forte fréquentation, puisqu'en 1 an, ce sont près de 150 000 passages qui ont été enregistrés. L'ouvrage est emprunté par de nombreux cyclistes (35%), mais aussi piétons (65%). Concernant le sens de circulation, 53% utilisent le pont en direction de Briare, 47% en direction d'Orléans.

Le coût total de l'opération s'est élevé à 2,2 M€, dont 1,45 M€ de la part du Département.

III. Une offre touristique riche

La Loire à vélo permet aux vélotouristes d'accéder à de nombreuses activités et richesses culturelles :

Côté espaces naturels

- Parc naturel du Château de Sully-sur-Loire
- La pointe de Courpain
- Les Jardins de Roquelins à Meung-sur-Loire
- Le Parc Floral d'Orléans-la-Source
- Le Jardins des Plantes à Orléans
- Parc naturel de Châteauneuf-sur-Loire



Parc floral d'Orléans-la-Source

Lieux de baignade

- L'île Charlemagne à Saint-Jean-le-Blanc

Lieux de visite

- Basilique de Cléry-Saint-André
- Château de Meung-sur-Loire
- Cité médiévale de Beaugency
- Château de Saint-Brisson-sur-Loire
- Château-musée de Gien
- Château de Sully-sur-Loire
- Belvédère de Saint-Benoit-sur-Loire



Château-musée de Gien

Activités en plein air et tourisme fluvial

- Location de bateaux électriques
- Croisières promenade ou déjeuner
- Montgolfière
- ULM

Patrimoine lié aux canaux

- Le pont-canal de Briare



IV. Un itinéraire porté par *Le Loiret au fil de l'eau*

La Loire à Vélo est un itinéraire cyclable prenant part au grand projet touristique lancé par le Département du Loiret en 2018, *Le Loiret au fil de l'eau*.

Le rachat du Canal d'Orléans par la collectivité, initié en 2018 et effectif en 2021, est le point de départ de ce projet touristique de grande ampleur.

Baptisé *Le Loiret au fil de l'eau* avec plus de 7 000 votes loirétains, cet itinéraire que bordent les canaux d'Orléans, de Briare, du Loing et la Loire possède tous les atouts pour devenir, d'ici quelques années, une destination touristique de premier choix qui fera la fierté des Loirétains.

Le phénomène du tourisme itinérant, doux, et l'éco-tourisme sont en pleine croissance. Le projet touristique du Loiret s'inscrit dans cette tendance : authenticité, éco-responsabilité et caractère ludique des offres sont les trois valeurs retenues suite à une concertation avec les acteurs locaux.

Avec ses quatre-vingts kilomètres de voies d'eau, vingt-sept écluses, vingt-trois maisons éclésières et ses deux bases de loisirs, le canal d'Orléans offre de nombreux points touristiques inédits et des balades à vélo, en bateau ou à pied. La création d'une véloroute connectée à l'EuroVelo 3 (Scandibérique) et à la Loire à vélo permettra de valoriser la découverte du territoire et de son patrimoine par les cyclotouristes.





Département du Loiret
45945 Orléans
Téléphone : 02 38 25 45 45
www.loiret.fr • contact.loiret.fr